

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

2437 Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2437

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENDAOUD ELBEKKAY

21/07/1958

Date de naissance :

Rue Sidi N°1

Adresse :

066124880

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

29/03/2023

Nom et prénom du malade :

BENDAOUD ELBEKKAY

Age: 65

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection bénigne

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

8

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.03.23	✓		250,00	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>Pharmacie TAJ</b> <b>Dr. S. S. TAJ</b> <b>Ali Charki N° 335 mesdouir</b> <b>05 28 23 42 42</b> <b>0264</b>	28/03/23	126,40

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	25.03.13	Examen holo	2000

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

## [Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACQUET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Dr. Youssef EL ALAOUI BENCHAD**

**Spécialiste**

Des Maladies des Bronches et Poumons

Diplômé de la faculté de Médecine de Toulouse

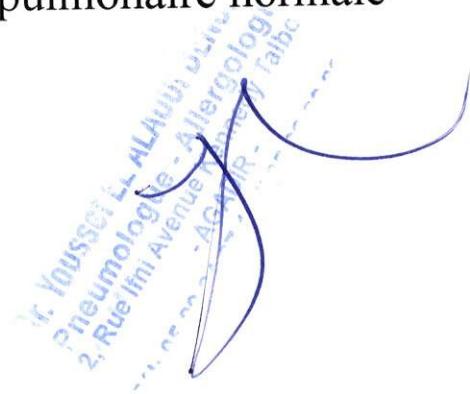
**Agadir, le : 29/03/23**

- Diplôme Inter-Universitaire en techniques Diagnostiques et Thérapeutiques Allergologiques
- Diplôme Inter- Universitaire d'Allegro –Anesthésie
- Diplôme de Médecine d'Urgence – Oxyologie
- Diplôme de Médecine Aéronautique
- Attestation d'Endoscopie Thoracique
- Expert auprès des Tribunaux
- Membre Titulaire de la Société Française d'Allergologie

## **Compte rendu de radio pulmonaire de face**

Mr BENDAOUD El bekkai

Transparence pulmonaire normale



**Dr. Youssef EL ALAOUI BENCHAD**  
**Spécialiste**

Des Maladies des Bronches et Poumons

Agadir, le : 29/03/23

**Allergies Respiratoires, Alimentaires, Médicamenteuses**  
Diplômé de la faculté de Médecine de Toulouse

---

- Diplôme Inter -Universitaire en techniques Diagnostiques et Thérapeutiques Allergologiques
- Diplôme Inter- Universitaire d'Allegro –Anesthésie
- Diplôme de Médecine d'Urgence – Oxyologie
- Diplôme de Médecine Aéronautique
- Attestation d'Endoscopie Thoracique
- Expert auprès des Tribunaux
- Membre Titulaire de la Société Française d'Allergologie

---

ICE: 001706990000044

**Note d'honoraires**

Mr BENDAOUD El bekkai

➤ Consultation	:	250.00
➤ Radio de poumon k 20	:	200.00

---

Total : Quatre cent cinquante dhs	:	450.00 dhs
-----------------------------------	---	------------

Dr. YOUSSEF EL ALAOUI BENCHAD  
Pneumologue - Allergologue  
2, Rue Ifni Avenue Kennedy Talborjt  
AGADIR  
Tél: 05 28 84 67 15 / 05 28 82 80 €

- Diplôme Inter -Universitaire en techniques Diagnostiques et Thérapeutiques Allergologiques
- Diplôme Inter- Universitaire d'Allergo -Anesthésie.
- Diplôme de Médecine d'Urgence – Oxyologie .
- Diplôme de Médecine Aéronautique .
- Attestation d'Endoscopie Thoracique

- Expert auprès des Tribunaux

- Membre Titulaire de la Société Française d'Allergologie

Agadir 29/03/2023

R :41100

Mr EL Bekkai BENDAOUD

1-Foracort spry 200 +la chambre d'inhalation :Zero stat Vt :  
2bouffées le matin- 2 bouffées au coucher : 2 mois



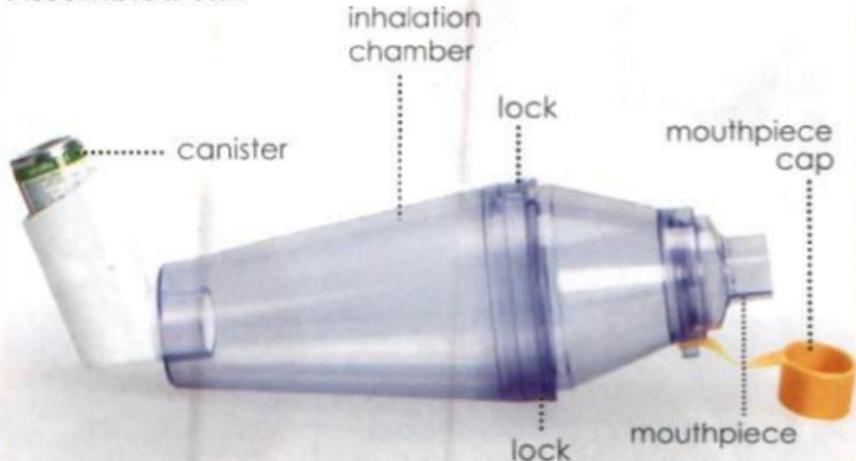
2-Broncotec12ug 1boite :  
1gel à inhale / Jour

Dr. YOUSSEF EL ALAOUI BENCHAD  
Allergologue - Neumologue -  
Rue Ifni Avenue Kennedy Talborjt  
Agadir - Maroc - 226100  
Téléph: 0528 828064 / 0808 318500 / 0661 196778  
Email : [alamyb@yahoo.fr](mailto:alamyb@yahoo.fr)

## ABOUT YOUR **zerostat** VT spacer

- The **zerostat** VT spacer is a chamber into which you release the medicine from your inhaler. It holds the medicine, so that you get time to inhale the medicine comfortably.
- The **zerostat** VT spacer also allows the medicine to reach the lungs with minimal deposition in the mouth or throat.
- The **zerostat** VT spacer is fitted with a unique FlowGate valve, and has been designed to help you obtain full benefit of the medicine released from your inhaler.
- The transparency of the **zerostat** VT spacer helps you to see the dose released in the spacer.

### Assembled Unit



use only with **cipla** inhaler

Transparent

**zerostat** VT  
spacer

with **FlowGate** valve

please read the enclosed leaflet  
carefully before use.

to be used as directed by the  
physician

Qty: One Unit

LOT

16J22051



08/2022



Cipla Maroc  
BP 4491-11850  
Oum Azza , Ain Aouda  
PPC : 149,50 DH



Transparent

**zerostat** VT  
spacer

with **FlowGate** valve

**Cipla**

El-Ja  
Pharmacie  
Dr. El-Ja  
AV. MIY Ali Chra  
INEZGANE, T  
600 325 00 92 4  
600 325 00 92 4  
600 325 00 92 4  
600 325 00 92 4

يجب فراغ هذه النسخة قبل الاستعمال.

PPV : 197 DH 90

Médicament autorisé N° 163/16 DMP/21/NRQ

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

BRONCOTEC® 12 µg  
60 gélules pour inhalation



6 118001 380220



GTIN 18901117248882

LOT IB21049

EXP 07/2024

S/N 34325126574843

PPV : 189 DH 50



GTIN 18901117248882

LOT IB21049

EXP 07/2024

S/N 64565 66793560

PPV : 189 DH 50

Pithampur, Dist. Dhar (M.P)434773  
Inde

**Cipla Maroc**

BP 4491-11850

Oum Azza, Ain Aouda



6 118001 470082

**Cipla Maroc**

BP 4491-11850

Oum Azza, Ain Aouda



6 118001 470082